

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 058626 NB INC.	Numéro de permis 2012600	Date d'inspection Le 19 septembre 2025
Nom de l'établissement Garderie ABC Deux		Numéro de téléphone (506) 857-8999
Adresse 82 Drummond Street Moncton NB E1A 2Z2		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Leger		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : g) une indication du fait qu'un enfant qui y est bénéficiaire de services est atteint d'une allergie constituant un danger de mort et les détails de cette allergie.	25(g)	05 sept. 2025	19 sept. 2025
Commentaires : L'inspectrice observe une affiche à l'entrée principale ainsi qu'à l'intérieur de la garderie, indiquant les allergies présentes. La lacune est maintenant conforme.			
48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y est bénéficiaire de services de la nourriture que son parent ou son tuteur apporte de la maison, auquel cas la nourriture porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.	48(2)	12 sept. 2025	19 sept. 2025
Commentaires : L'inspectrice vérifie que toutes les boîtes à dîner portent le nom de l'enfant auquel elles appartiennent. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
L'inspectrice est présente sur les lieux pour effectuer une inspection de suivi. Les enfants, présents à la garderie toute la journée en raison de l'absence d'école, jouent librement à l'intérieur. Elle les observe pendant qu'ils prennent leur collation, interagissent entre eux et discutent avec elle de leurs costumes d'Halloween.
Le ratio est respecté pendant l'inspection de suivit.

original signé par
Stephanie Leger

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 septembre 2025

Date

original signé par
Carmelle Dupuis

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 septembre 2025

Date